Se préparer à une embauche saisonnière en agriculture

Objectifs

Comprendre les formalités liées à l'embauche et mesurer le coût financier d'un salarié. Se situer et se projeter dans un rôle d'employeur

Enieux

Cette formation répond plus particulièrement aux attentes de futurs employeurs qui souhaitent connaître ou approfondir la mise en oeuvre de l'embauche d'un salarié, par ex sous forme de TESA, dans ses aspects administratifs et financiers, afin de l'intégrer dans une prise de décision. Ils souhaitent acquérir une vue d'ensemble du rôle d'employeur, les moyens de maîtriser les démarches administratives et d'en mesurer les enjeux, ainsi que mesurer l'impact financier d'une embauche et l'intégrer à une réflexion stratégique dans une perspective de développement.

Pré-requis

aucun

Contenu

- Présentation des formalités liées à l'embauche à partir d'un exemple pratique sur l'application internet de la MSA. Selon le profil des participants soit sur le TESA simplifié soit sur le TESA + (nouveau TESA). Précisions sur le prélèvement à la source.
- Apports sur les mesures d'aide à l'emploi ou d'allègement des charges sociales. Compréhension du calcul des cotisations, des modalités déclaratives. Apports complémentaires sur les obligations de l'employeur.
- Apports sur les différents types de contrat, éléments du contrat de travail, notion d'emploi saisonnier.
- Distinction avec d'autres contrats et pratiques (entraide, etc.), précisions et mises en garde (travail légal/illégal).
- En fonction de la composition du groupe et des attentes, des points plus spécifiques peuvent être abordés : indemnités de fin de contrat, heures supplémentaires, travail à temps partiel, conditions de travail, organisation des temps de travail, etc.
- bilan de la journée

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le guestionnaire de satisfaction.

Résultats de satisfaction obtenus : satisfaction globale de nos formations en 2019 : 95% de satisfaits.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.

Prérequis : aucun

Date de mise à jour : 01/12/2020

Dates, lieux et intervenants

25 févr 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)

6 rue filandière 34800 clermont l'H

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom

Adresse

Téléphone :

Courriel :

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s) **Date limite d'inscription** 18/02/2021

Tarifs

Adhérent 0€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 224 €.

Plus de renseignements

Brigitte Barthas brigitte.barthas.tv@gmail.com Terres Vivantes 6 rue Filandière 34 800 Clermont l'Hérault Tel. 04 67 96 41 05 N° d'organisme de formation : 91340637024

Taux de satisfaction: %

repas tiré du sac



Brigitte Barthas, formatrice TV Hervé Garcia, intervenant MSA (matin) Eliane Pieroni, juriste (après-midi)